

LES AMIS DE JUGEALS-NAZARETH
PRÉSENTENT

SOIRÉE
ANNÉES

80

30€

8 NOVEMBRE 2025

JN Rando

Jeudi 2 octobre : À Lissac (8km, facile).
Jeudi 16 octobre : À Cuzance (10km environ, rando des fontaines).
Jeudi 23 octobre : À Cublac (8km, facile, le sentier des mines).

Départ de Jugeals Nazareth à 13h30, parking en bas de la salle polyvalente.



RENSEIGNEMENTS PRATIQUES MAIRIE

Téléphone : 05 55 85 90 53
Fax : 05 55 85 58 75
mairie@jugeals-nazareth.fr
Site : www.jugeals-nazareth.fr
Monsieur le Maire : 06 45 12 48 74
Horaires d'ouverture :
Lundi : 8h30 à 12h et 13h30 à 17h
Mardi : 8h à 12h et 13h30 à 16h30
Mercredi : 8h à 12h. Jeudi : 8h à 12h
Vendredi : 8h à 12h et 13h30 à 16h30
Cantine : 05 55 85 97 96
Ecole & Garderie : 05 55 85 92 60

MAISON MÉDICALE maison-medicale-montplaisir.fr

Médecins généralistes
Ophélie BUGEAUD
05 55 85 95 76
Médecin de garde : 15

Hypnothérapie
Jérôme CUSSAT 07 88 08 50 87

Infirmière
Nadia CAUPENE : 06 27 73 53 91

Orthophoniste
L. ORRETEGUY : 06 89 07 03 97

Réflexologue plantaire
C. FRUCTUOSO : 06 88 59 64 65

Psychothérapeute
Charlotte PELLEFIGUE : 07 56 80 63 25

Osthéopathe DO
Ségolène FOUQUES
07 71 94 10 88 ou via Doctolib

Assistantes maternelles
Sandra RENAULT La Borie Basse
06 83 03 17 26

Jocelyne DUHIN La Brande
06 22 53 15 31

Brigitte TILLET
724, route de La Brande. 06 08 35 76 98

Gwendoline FAQUET
360, route de Noailles. 06 25 95 37 41

Assistante sociale
Maeva PERREAU : 05 19 07 83 20

Famille d'accueil personnes âgées :
Lysiana JEGAT : 05 87 43 92 90

SAMU : 15. POMPIERS : 18
GENDARMERIE : 17 ou 05 55 86 08 12

ERDF Dépannage électricité :
0972 675 019

SUEZ (Gestion de l'eau)
Service clientèle : 05 67 80 67 68

Urgences techniques : 05 67 80 67 69

Trésorerie de Brive :
05 55 17 77 20

Accueil paroisse :
Saint-Martin : 09 62 24 95 50

LE BULLETIN MUNICIPAL DE JUGEALS-NAZARETH



Octobre 2025

Le mot du Maire



Comme chaque année, le repas des aînés offert par la commune aux plus de 65ans et leur conjoint aura lieu le dimanche 30 Novembre à midi salle Jean Moulin. Toutes les personnes concernées vont recevoir une invitation avec un coupon-réponse à nous retourner.

Pour information, notre commune est concernée par le recensement de la population 2026. Celui-ci se déroulera de mi-janvier à fin février 2026. Des précisions sont apportées dans les pages suivantes ainsi qu'un appel à candidature d'agents recenseurs.

Un point sur le chantier de rénovation des deux bâtiments dans le bourg que nous venons de démarrer depuis le 2 septembre, date à laquelle j'ai signé les actes d'engagement concernant les 5 lots attribués aux diverses entreprises. Bien sûr ces engagements font suite à plusieurs délibérations de notre conseil municipal votées à l'unanimité. A ce jour nous en sommes à la dépose de la couverture. Pour l'instant tout se déroule selon le planning établi en collaboration avec notre architecte, Corrèze ingénierie et naturellement les entreprises retenues. Nous avons communiqué fréquemment sur les comptes rendus de réunion. Vous pouvez néanmoins prendre connaissance facilement des informations concernant ce chantier grâce aux deux panneaux du chantier situés rue de l'ancienne forge et route de Turenne. Ces panneaux indiquent les entreprises retenues ainsi que le détail du financement avec tous les financeurs.

Le chantier a demandé une sécurisation conséquente avec l'installation d'une grue et de plusieurs engins qui gravitent autour. De ce fait j'ai été contraint de prendre plusieurs arrêtés de restriction de circulation et de stationnement pour assurer la sécurité des accès à l'école et la mairie. Nous sommes désolés des contraintes que cela occasionne, notamment un peu plus de marche. Par contre je rappelle à chacun de respecter rigoureusement ces restrictions notamment concernant le stationnement. Ce chantier va se dérouler sur plusieurs mois, si nécessaire je serais amené à faire intervenir les services de gendarmerie afin d'éviter des accidents dans cette zone sensible à proximité de l'école et deux routes départementales.

Il m'a été signalé des incivilités concernant des circulations de motos de cross à proximité de la salle Jean Moulin, sur les pelouses et même sur le city-stade. Ces agissements sont totalement délictueux, je serai contraint de prendre des mesures qui s'imposent. J'en appelle à la responsabilité de ces contrevenants et à leurs parents qui sont responsables pour les mineurs.

Pour terminer je vous invite tous à participer à la cérémonie de commémoration de la fin de la grande guerre de 14- 18. Celle-ci se tiendra au monument aux morts le mardi 11 Novembre 2026 à 11h. A l'issue de celle-ci vous êtes invités à prendre le verre de l'amitié et de la paix salle Roger Verdier.

Le Maire Gérard BAGNOL

Visitez notre site internet jugeals-nazareth.fr